



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
CONSTITUTIVE DE L'ORGANE SOUS REGIONAL DE METROLOGIE DE LA CEMAC  
(CEMACMET)**

L'an deux mil onze et le 06 octobre, s'est tenu à Bangui (RCA), la Première Assemblée Générale constitutive de CEMACMET.

Placée sous la Présidence de S. E. Excellence Dr **Bernard ZOBA**, Commissaire chargé des Infrastructures et du Développement Durable, l'Assemblée Générale a connu la participation des personnalités suivantes :

- S.E. Mme **Marlyn MOULIOM ROSSALEM**, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République Centrafricaine ;
- Mme **Annette Coly**, Chargée de la Coopération auprès de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne à Yaoundé (Cameroun) ;
- Mme **Marion Stold**, Représentante de l'Institut Allemand de Métrologie (PTB) ;
- Mme **Christin BAUER**, Coordinatrice PTB du projet PIQ-CEMAC ;
- Mme **Cristina MODORAN**, Représentante de la Délégation de l'Union Européenne à Bangui ;
- Monsieur **Frank Van ROMPAEY**, Représentant régional de l'ONUDI basé à Yaoundé ;
- Dr. **BERRADA MOHAMED**, Représentant d'AFRIMETS ;
- Monsieur **Victor KANAMA**, Représentant de SADC MET/MEL .

Ont également pris part à la cérémonie d'ouverture, tous les représentants des Ministères en charge de la métrologie de la CEMAC, les Représentants des laboratoires d'essais et d'analyses et enfin les Représentants des Chambres Consulaires de Centrafrique. Une délégation d'Experts de Sao-tome & Principe a pris part à l'Assemblée Générale en qualité d'observateur.

Trois interventions ont été faites respectivement par, Mme la Représentante de PTB, la Représentante de l'Ambassade de la RFA et le Commissaire en Charge du Développement des Infrastructures et du Développement Durable.

Dans son allocution, la Représentante de PTB a indiqué qu'une infrastructure qualité fonctionnelle est une pré-condition pour permettre l'amélioration de la compétitivité des produits et insertion dans le commerce mondial, et que la contribution de l'infrastructure qualité ainsi que de la métrologie au processus de l'intégration économique régionale comprennent :

- 1- La réduction des obstacles techniques au commerce ;
- 2- La promotion de la compétitivité d'entreprises ;
- 3- La promotion de la cohérence socio-économique ;
- 4- La représentation des intérêts envers d'autres Communautés Economiques Régionales.

